

Mairie d'Escalquens
Place François Mitterrand
31750 ESCALQUENS

05.62.71.73.87



IDENTITE DE L'ENFANT

NOM :

Prénom :

SEXE : Fille Garçon

DATE DE NAISSANCE :

...

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025 IMPRIME A RETOURNER AU SERVICE SCOLAIRE (Mairie)

École fréquentée par votre enfant à la prochaine rentrée :

Les LAVANDES

Les ROMARINS

Le PETIT BOIS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

NUMERO D'ALLOCATAIRE : CAF (*):MSA :
ou Autre : (préciser).....

(*): la communication du N° d'allocataire CAF vaut autorisation d'accès au service CAF PRO de la Caisse d'Allocations Familiales

Représentant légal 1:

NOM : Prénom :

Tél. Domicile : Tél. Bureau : Tél. Portable :

Adresse domicile :

Représentant légal 2 :

NOM : Prénom :

Tél. Domicile : Tél. Bureau : Tél. Portable :

Adresse domicile :

ADRESSE MAIL DE CONTACT:

DIFFUSION D'INFORMATION (MAILING, SMS)

Afin de recevoir des informations relatives à la scolarité de mon enfant (grève, problèmes divers, transport ...) diffusées par la mairie, j'autorise le service scolaire à utiliser : (cocher pour accord)

⇒ mes coordonnées téléphoniques OUI NON

⇒ mon adresse email OUI NON

DROIT A L'IMAGE

La mairie d' Escalquens peut être amenée à effectuer des photos dans le cadre des activités organisées par ses services pour une stricte utilisation sur les supports de communication de la ville d' Escalquens.

Autorisez-vous cette utilisation ? (Cocher la case correspondante) OUI NON

Information relative à l'utilisation des données à caractère personnel (RGPD) :

La finalité des traitements :

Les informations recueillies obligatoires dans le présent dossier d'inscription scolaire feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des élèves inscrits dans les écoles de la commune d'Escalquens.

Les traitements de ces données ne doivent pas avoir autres fonctions que 1 - le contrôle de l'obligation scolaire ; 2 - la gestion des inscriptions scolaires ; 3 - l'établissement de listes répartissant les élèves par école 4 - l'établissement de statistiques permettant de connaître les mouvements de population scolaire, d'implantation d'équipement scolaire, la création d'activités complémentaires à l'enseignement (éducatives, sportives, culturelles).

Les destinataires des informations :

Peuvent seuls, dans la limite de leurs attributions, être destinataires des données les autorités et services suivants, de la commune de résidence de l'enfant et de la commune où est scolarisé l'enfant, si celle-ci diffère de la première : 1 - le Maire ; 2 - l'Adjoint au Maire chargé des Affaires scolaires ; 3 - le Secrétaire de Mairie sur délégation du Maire ; 4 - le Service des Affaires scolaires ; ainsi que : 5 - les Directeurs d'établissement scolaire pour ce qui concerne les élèves affectés dans leur établissements ; 6 - l'Inspecteur d'Académie.

Durée de conservation des données : Les informations nominatives concernant les enfants et leurs responsables légaux ne doivent pas être conservées au-delà de la durée légale d'obligation scolaire (période de scolarisation de l'élève dans une école de la commune) ou du départ de l'enfant de la commune.

Droits de la personne et consentement : Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et La loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, promulguée le 21 juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition que vous pourrez exercer à tout moment en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la ville d'Escalquens: dpo@escalquens.fr. Le consentement exprès lié aux conditions d'usage des informations à l'inscription scolaire pourra être retiré à tout moment.

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD ci-dessus.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom, prénom)..... représentant légal de l'enfant (nom, prénom).....atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans le présent dossier.

ESCALQUENS, le

Signature du représentant légal



MAIRIE D'ESCALQUENS
Service scolaire
Place François Mitterrand
31750 ESCALQUENS
Tél: 05.62.71.73.87

IDENTITE DE L'ENFANT

NOM :

Prénom :

LAVANDES ROMARINS PETIT BOIS

RESTAURATION SCOLAIRE

IMPRIME A RETOURNER AU SERVICE SCOLAIRE (MAIRIE)

Attention : l'inscription au restaurant scolaire implique obligatoirement une inscription à l'accueil périscolaire (ALAE)

☞ Pour une fréquentation régulière, vous choisissez d'inscrire votre enfant les jours suivants :

LUNDI MARDI MERCREDI (*) JEUDI VENDREDI

et ce, dès le premier jour de la rentrée Ou - à partir du : (préciser la date):/...../.....

(*)Attention, pas d'accueil périscolaire le mercredi à midi :

- vous pouvez récupérer votre enfant à midi à la fin des cours

- ou l'inscrire au restaurant scolaire et le récupérer à 13h

- ou l'inscrire au Centre de Loisirs pour l'après midi + repas. Dans ce cas, les enfants sont pris en charge par l'équipe du Centre de Loisirs et conduits à La Caprice pour y prendre le repas. L'inscription doit alors s'effectuer auprès du Centre de Loisirs.

REPAS SPECIFIQUES :

Repas de substitution
(sans protéine carnée)

P.A.I. (*) préciser :

(*) possible uniquement en cas d'allergie alimentaire. Merci de fournir un certificat médical et de prendre contact avec le service scolaire, dans les meilleurs délais, pour mise en place ou reconduction du P.A.I.

☞ Pour une fréquentation occasionnelle, vous devez inscrire votre enfant selon vos besoins le **Judi avant 12h00 de la semaine qui précède (cf : règlement de la restauration disponible sur le site internet de la Mairie : www.escalquens.fr).**

Les inscriptions et/ou modifications au restaurant peuvent s'effectuer:

- **par internet:** directement avec votre code de connexion sur l'espace parents <https://escalquens.les-parents-services.com>
- **par mail:** service.scolaire@escalquens.fr
- **par téléphone:** 05.62.71.73.87

Afin de bénéficier du tarif dégressif pour la cantine, il vous sera demandé un justificatif de ressources (attestation CAF ou MSA avec QF) à remettre au Service Scolaire au plus tard mi -octobre.

Mode de règlement : (cocher la case correspondante au mode de paiement que vous souhaitez)

Chèque Prélèvement Internet

➤ **Pour la mise en place du prélèvement, vous devez vous présenter au Service Scolaire muni d'un R.I.B. dès septembre.** Le contrat de prélèvement est reconduit automatiquement d'une année sur l'autre.

➤ Pour le paiement par internet, vous utiliserez le code de connexion à l'espace parents fourni par le service scolaire.

➤ Vous acceptez de ne plus recevoir de facture papier (les factures seront disponibles sur votre espace parents via internet) OUI NON

Vous attestez avoir pris connaissance du règlement.

ESCALQUENS, le

Signature du représentant légal